L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication – enregistrement nº 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 34 numéro 16, 26 avril 2019

Fin de saison



Le tournoi récréatif First Air de Yellowknife sonne le glas de la saison de ligue de hockey séniore des TNO. Voir page 6. (Crédit photo : Tristan Guerrero)

Modernisation de la *Loi sur les langues officielles*

Table ronde à Yellowknife

Les Franco-Ténois adoptent les positions des organisations francophones nationales.

Denis Lord

Il semble que les associations franco-ténoises s'en tiendront aux revendications des grandes organisations nationales francophones lors de la rencontre avec le comité de modernisation de la *Loi sur les langues officielles* (LLO), qui sera de passage à Yellowknife le 30 avril prochain, dans le cadre d'une tournée nationale.

La rencontre aura lieu à la Yellowknife Senior's Society à 13 h. Théoriquement, l'accès est réservé aux invités, mais à Regina, où la même consultation a eu lieu le 17 avril, 35 % des participants se sont inscrits sur place, à la dernière minute, assure le président de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF), Denis Simard.

L'ACF est l'organisme porte-parole des francophones de la Saskatchewan.

Selon Jeremy Ghio, attaché de presse de la ministre du Tourisme, des Langues officielles et de la Francophonie Mélanie Joly, un sous-ministre et des fonctionnaires chargés de la modernisation de la Loi seront sur place à Yellowknife pour recueillir les témoignages.

La ministre Joly ne se déplace que pour les forums qui ont lieu dans les grands centres (Moncton, Vancouver, etc.) et qui sont accessibles en ligne.

Cinq thèmes seront abordés, dont le numérique et les institutions fédérales.

Stratégie

La Fédération franco-ténoise (FFT) n'a pas encore indiqué les revendications qu'elle proposera. Une rencontre des directeurs généraux des organisations francophones est prévue le 29 avril pour leur permettre de mieux préparer leur stratégie.

La directrice générale de la FFT, Linda Bussey, n'a reçu son invitation que le 18 avril.

« Nous voulons être un porte-parole pour tout le monde », dit-elle.

L'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) fait partie des organismes invités. « L'AFCY travaille de concert avec la FFT pour développer sa position sur les langues officielles, de dire son président, Jacques-Benoît Roberge. C'est la FFT qui devrait être notre principal porte-parole », dit-il. « Il ne faudrait pas se surprendre que l'AFCY et la FFT adoptent la position prise par la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) », ajoute-t-il.

Cette position a été rendue publique le 5 mars dans le document *La FCFA passe à l'action : proposition d'un nouveau libellé de la* Loi sur les langues officielles.

Une des principales demandes de la FCFA est que ce soit le Conseil du Trésor qui soit chargé de l'application de la *Loi sur les langues officielles*. Elle demande aussi qu'une obligation de consulter les communautés de langues officielles en situation minoritaire soit incluse dans la loi, avec obligation de tenir compte des dites consultations.

La FCFA demande aussi la création d'un tribunal des langues officielles.

Éducation

Le président de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO), Simon Cloutier, a fait savoir à *L'Aquilon* que la CSFTNO est en accord avec les revendications de la Fédération nationale des commissions scolaires francophones (FNCSF) et présentera les mêmes arguments lors de la table ronde du 30 avril prochain.

La FNCSF demande entre autres l'appui financier du gouvernement fédéral à l'éducation dans la langue de la minorité, de la petite enfance au postsecondaire.

L'organisme et plusieurs de ses membres ont contribué financièrement à l'élaboration de la position de la FCFA.

Canadian Parents for French

Canadian Parents for French (CPF) est un organisme qui fait la promotion de l'éducation bilingue.

La directrice générale et le président de la section ténoise de CPF, Jessica Payeur

#Loilanguesofficielles
suite en page 3

Littératie physique

Toujours actif !



Page 3





En images

Nelson aux TNO

Page 9

Éditorial

Maxence Jaillet

Pour s'élargir

La modernisation de la *Loi sur les langues officielles* donne l'occasion à de multiples intervenants, individus et représentants de donner leur point de vue sur les choses à changer ou à moderniser. La ministre de la Francophonie a invité beaucoup de monde à ses forums ou tables rondes à travers le pays. Il est certain que le travail de compilation de toutes les différences des réalités canadiennes va être important, mais le plus dur sera de formuler une nouvelle loi qui saura les refléter.

Si les organismes francophones des TNO sont presque tous rattachés à des organismes nationaux, il est normal que leurs représentants adoptent un discours similaire à leurs instances pancanadiennes. Toutefois, il faut également qu'ils réussissent à libeller leurs revendications sous la mire septentrionale, car qu'on le veuille ou non, c'est bien le 60e parallèle qui nous sépare de plusieurs réalités provinciales.

Selon le consortium des médias communautaires de langue officielle en situation minoritaire, l'avenir des communautés de langue officielle en situation minoritaire dépend largement de leur accès à des médias communautaires de qualité. Le consortium reprend les mots de la Sénatrice Gagné : « [i]l est clair que, pour assurer le développement d'une communauté, »

celle-ci doit pouvoir « se lire, se voir et aussi s'écouter ». Un énoncé qui correspond à L'Aquilon et Société Radio Taïga membres de ce consortium. Mais pour pouvoir se développer, notre communauté ténoise doit s'élargir. C'est pour cela que vos médias franco-ténois rapportent le pouls d'une communauté plus grande que celle casée dans le texte d'une loi.

L'aquilon

www.aquilon.nt.ca
direction.aquilon@northwestel.net

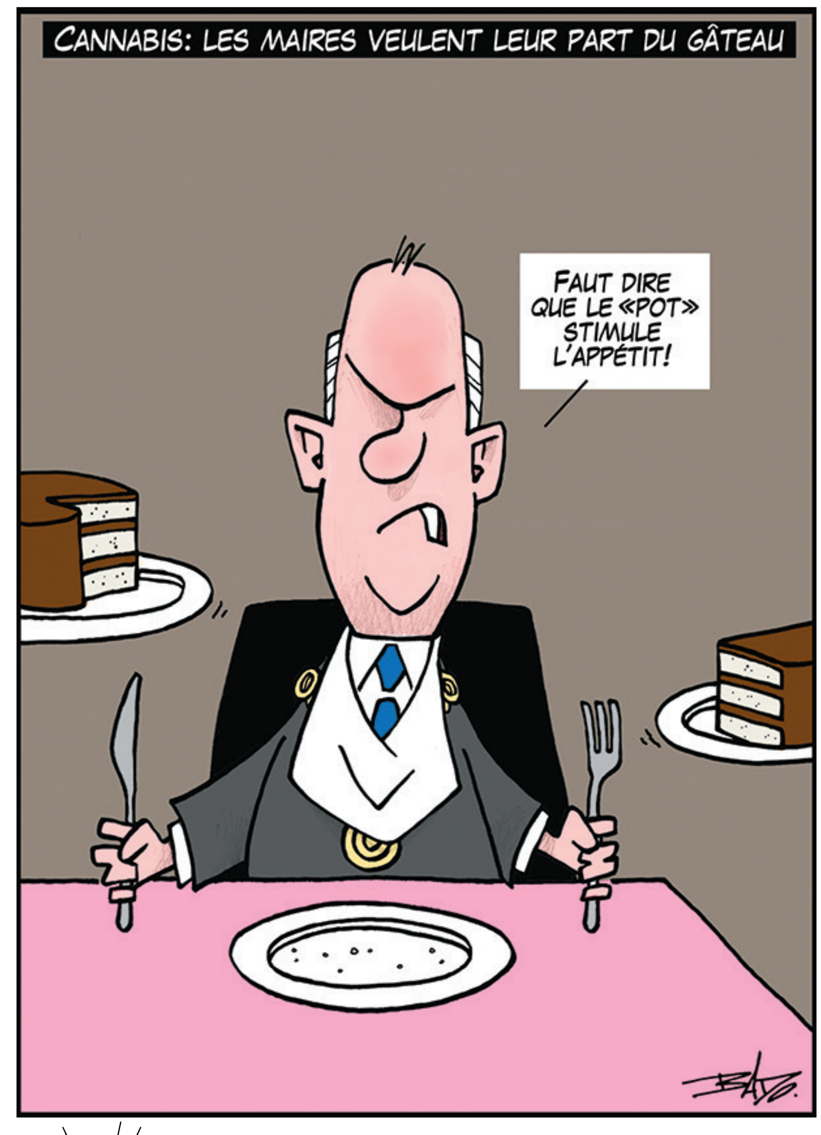
Directeur et rédacteur en chef : Maxence Jaillet
Journalistes : Denis Lord, Nicolas Servel
Correction d'épreuves : Jonathan Lavoie

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
(867) 766 - 5172

Journal hebdomadaire publié le vendredi depuis 1986, *L'Aquilon* est la propriété des Éditions franco-ténoises/*L'Aquilon* subventionnées par Patrimoine canadien. Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur·e et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur·e. La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre de l'Association de la presse francophone (APF) et utilise la graphie rectifiée. N° ISSN 0834-1443

APF Association de la presse francophone | FIER MEMBRE

Abonnement annuel Version papier 35 $
Abonnement annuel Version PDF 30 $



Kronik INUVIK

Perplexe. Les fêtes religieuses — ou les jours fériés reliés à la tradition judéo-chrétienne — ont l'art de me laisser perplexe. *Don't get me wrong*, je n'ai rien contre les congés de travail, quelle qu'en soit la cause. J'adore dormir et rêver mes matins; me sentir maitre de mon temps, libre d'entraves sociales. Avant la longue fin de semaine, j'ai reçu beaucoup de *Happy Easter* ! Joyeuses Pâques ! Oui, oui ! Pareillement ! *Whatever it means*… Embarras total. *E.T.* ne comprend pas trop. Les coutumes, le Canada anglais. Bon congé, bon printemps… J'sais pas, moi. Qu'est-ce qu'on me souhaite ? C'est quoi, ça, Pâques ? Qu'est-ce que ça représente ? *La résurrection du Christ*. Soit. Pourquoi se la souhaite-t-on joyeuse… ? Par politesse, par convention, surement, mais sinon ? Qu'est-ce que je peux bien avoir affaire avec l'exode des Hébreux hors d'Égypte ? A-t-on été sauvé, va-t-on être sauvé ? La mer va enfin se lever pour engloutir tous les imbéciles et les mécréants, peut-être… ? Me souhaite-t-on : bon sauvetage ? Une bonne fin de carême auquel je ne me suis même pas commise, puisant à gueule ouverte et à pleines mains dans l'abondant banquet que la vie m'offre chèrement chaque jour… ? Quand j'étais petite, à Pâques, les ruisseaux se formaient dans les bois, on mangeait du chocolat au lait en formes d'animaux gentils et on allait voir grand-maman à Lévis. Maintenant, grand-maman est morte, mes dents sont toutes cariées et les ruisseaux et les flaques sont des fleuves et des lacs pas encore dégelés. Les fleurs, ici, sortent en juillet, pas en avril, ni en mai. N'en déplaise à vos stéréotypes décalés. Mais oui, vous avez raison d'associer Pâques au printemps parce que justement, avant l'avènement du dit barbu, se tenaient aussi des fêtes païennes dont l'une d'elle pour célébrer cet évènement notable : la fin de l'hiver… ! La renaissance de la nature. Ici, le congé pascal coïncide parfaitement avec la fin de la nuit et avec la dernière escale de la caravane du Carnaval du Rat musqué, à Aklavik. On attend toujours la fameuse débâcle.

Mélanie Genest

LA COLONNE

Mine Giant

Le Comité de surveillance de la mine Giant a rendu public le 23 avril son rapport annuel. Il contient onze recommandations portant sur la santé, l'environnement, les opportunités socioéconomiques et la gestion du projet d'assainissement de la mine. Le Comité est un organisme indépendant où sont représentés les gouvernements fédéral et ténois, la ville de Yellowknife, les Dénés Yellowknives, l'Alliance des Métis du Slave Nord et Alternative North.

Rencontre GTNO-Tlicho

Une rencontre entre différents ministres du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) et des représentants du gouvernement tłı̨chǫ a eu lieu à Behchokǫ̀ le 16 avril. Le GTNO et le gouvernement tłı̨chǫ se sont engagés à revoir les programmes d'aide aux chasseurs afin d'encourager l'augmentation de la pratique du piégeage et de la vie en autonomie dans la région des Tłı̨chǫ. Ils se sont aussi engagés à envoyer au Comité permanent des affaires autochtones et du Nord une lettre d'appui au projet de loi C-88 (*Loi modifiant la* Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie et la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*).

ArcticNet

Le financement d'ArcticNet a été renouvelé à hauteur de 32 475 000 $ pour cinq ans. ArcticNet est un réseau de centres d'excellence du Canada (RCE) qui regroupe des scientifiques et des gestionnaires avec des partenaires des organisations inuites, des communautés nordiques, etc. Cette prolongation permettra au réseau de se développer au-delà du programme des RCE et de se transformer en une force de recherche pancanadienne pouvant concurrencer les efforts de recherche de toute autre nation étudiant l'Arctique.

Lettre ouverte

M. Ashley Geraghty,
gestionnaire du Service 9-1-1,

C'est avec plaisir que nous avons appris que les répartiteurs du nouveau service 9-1-1 que vous implantez actuellement aux Territoires du Nord-Ouest seront tenus d'être bilingues.

Comme vous le savez, le français et l'anglais jouissent d'un statut et de droits égaux et nous nous réjouissons de savoir que le nouveau service 9-1-1 reflètera cette réalité ténoise.

En situation d'urgence, il est important de pouvoir communiquer avec ses aidants dans la langue de son choix. Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons le meilleur des succès avec ce projet.

Chaleureusement,

Jean-François Pitre
Président,
La Fédération franco-ténoise

Collaborateur·trice·s de cette semaine :
Oscar Aguirre
Mélanie Genest
Tristan Guerrero
Angélique Ruzindana Umunyana

Littératie physique

Toujours actif !

On donne à YK1 une formation pour associer activité physique et apprentissage.



À l'école J.H. Sissons, Stéphane Sévigny met en application la notion de littératie physique. Les élèves apprennent à interagir avec des objets et avec les autres, mais aussi avec eux-mêmes. (Courtoisie SS)

Denis Lord

Il est de plus en plus admis que l'activité physique peut contribuer à l'apprentissage. Non seulement elle procure une détente lorsque le cerveau est trop fatigué, mais elle peut en outre intégrer des notions de différentes disciplines.

La Commission scolaire de district numéro 1 de Yellowknife recevait les 24 et 25 avril une représentante de l'organisme Ever Active Schools qui a procuré des formations sur les techniques et jeux pour associer activité physique et apprentissage.

Une de ses formations était ouverte gratuitement à tous les parents, éducateurs, administrateurs et travailleurs communautaires.

« Le mandat d'Ever Active Schools est de promouvoir l'activité physique », explique le professeur d'éducation physique de l'école J.H. Sissons, Stéphane Sévigny.

Avec l'assistance administrative de Ryan Nicholls, de Mildred Hall, M. Sévigny est à l'origine de cette formation qui, incidemment, est donnée par une de ses anciennes élèves, Megan McCormick.

Il a orchestré la venue de l'organisme albertain à Yellowknife après avoir assisté à plusieurs de ses ateliers. « Ils doivent bientôt traduire leurs ressources en français », dit-il.

Bouger pour apprendre

« La formation, s'enthousiasme Stéphane Sévigny, touche vraiment ce que les professeurs ont besoin pour faire bouger les enfants dans la classe. »

Elle prend notamment appui sur les pauses mentales dont le cerveau a besoin après un certain temps de concentration.

On peut alors demander aux élèves de se lever et de faire des redressements assis ou des étirements en lien avec des notions de mathématiques ou d'autres matières.

Il peut aussi s'agir de simples exercices, exempts de notions scolaires.

« Ça aide aussi au niveau du stress et de l'anxiété, note Stéphane Sévigny. Ça peut aussi développer la socialisation, l'esprit d'équipe, le sens de l'appartenance. »

Depuis quelque temps déjà, M. Sévigny, qui a une formation de l'Université du Québec à Montréal en jeu et activité physique, enseigne certains jeux à ses collègues de J.H. Sissons.

Hébertisme

Après avoir joué un rôle fondamental dans la conception et la réalisation de la nouvelle cour d'école de Sissons, axée sur la notion de travail d'équipe, Stéphane Sévigny se consacre à un nouveau projet.

Il œuvre à titre de consultant et de « bénévole régulier » à la création d'une section de la cour consacrée à l'hébertisme.

« Ça va se mélanger aux structures existantes, explique-t-il. Il y aura des ponts de corde, des toiles d'araignée pour grimper, etc. Mon mandat est de trouver des endroits dans la cour et de suggérer des structures. »

Le comité des parents de l'école d'immersion, qui s'occupera de la logistique et des permis, a débloqué un budget de 1000 $ pour ce projet.

Les travaux commenceront à la mi-juin et le parc d'hébertisme sera ouvert à l'automne.

#Loilanguesofficielles
suite de la une

et Jeff McConomy, ont été invités à la table ronde du 30 avril. Dans les grandes lignes, la revendication de CPF est d'étendre la protection de la LLO aux non-ayants droit, par exemple l'accès à l'enseignement du français.

À Regina

« Je n'ai aucun doute que les fonctionnaires nous ont entendus et que nous nous sommes bien exprimés », commente le président de l'ACF, Denis Simard, le lendemain de la table ronde de Regina. « Mais j'ai hâte de savoir ce que ça va donner concrètement. »

M. Simard fait observer, sans donner plus de détails, que l'identité du prochain gouvernement aura un impact sur la profondeur et la direction que prendra la prochaine mouture de la LLO.

Selon son analyse, aux prochaines élections, la plateforme politique de tous les partis politiques devrait contenir une position sur la réforme de la LLO.

L'ACF appuie les revendications de la FCFA. M. Simard cite le transfert de l'application de la LLO au Conseil du Trésor, et la transparence et la reddition de comptes sur les sommes versées par le fédéral aux provinces et aux territoires.

Mais il y a aussi des revendications propres à l'Assemblée fransaskoise.

Le cours en français a récemment été aboli à l'école de formation de la Gendarmerie royale du Canada.

« Ils vont mettre une option bilingue, et une possibilité de cours d'anglais avant le début de la formation », note Denis Simard, qui dénonce la situation.

« On minimise la place du français. Nous voudrions que les anglophones apprennent le français. [...] Je suis tanné de me justifier. Je suis Canadien, je suis Saskatchewanais. La loi devrait aider mon développement. »

Il n'existe pas de loi provinciale sur les langues officielles en Saskatchewan, souligne M. Simard, mais une politique des services en français et un bureau des affaires francophones.

Agenda

La dernière consultation doit avoir lieu le 3 mai à Iqaluit. Elle sera suivie, les 27 et 28 mai, à Ottawa, d'un symposium sur les langues officielles.

Parallèlement au ministère du Patrimoine, des comités du Sénat et de la Chambre des communes, ainsi que le commissaire aux langues officielles, préparent leurs positions sur la modernisation.

En juin, dit Jeremy Ghio, un rapport faisant état des consultations et des propositions pour modifier la loi sera déposé.

Il faudra ensuite attendre après les élections pour appréhender le sort de la modernisation de la LLO.

#Loilanguesofficielles

Un comité sénatorial dénonce l'incohérence du système juridique

Dans un 4e rapport sur la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*, le Comité sénatorial des langues officielles martèle les incohérences systémiques.

Jean-Pierre Dubé (Francopresse)

Dans un quatrième rapport d'étape sur la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*, les sénateurs du Comité sénatorial des langues officielles relèvent les lacunes de la Partie VII, le choix de juges unilingues à la Cour suprême et l'absence de coordination entre le législatif et le judiciaire. La table est mise pour le rapport final en juin.

« Imaginez être condamné dans une langue que vous ne comprenez pas ou peu ! »

Ces quelques mots de la direction des communications du Sénat ont lancé le 10 avril la publication du rapport.

Le bilan de 40 pages sur la perspective du secteur de la justice est fondé sur des audiences tenues à Ottawa et quelques séances au Nouveau-Brunswick, fin 2018, pour obtenir la perspective d'une vingtaine d'organismes, juristes, traducteurs juridiques, fonctionnaires et chercheurs. Les conclusions du comité présidé par René Cormier portent sur trois enjeux clés.

Le premier vise une plus grande cohérence législative entre le bilinguisme législatif et judiciaire, non seulement au fédéral, mais aussi entre Ottawa, les provinces et territoires.

Selon le rapport, une loi modernisée doit améliorer certaines pratiques, notamment en traduction, en formation et en développement d'outils juridiques ou linguistiques. Elle doit inscrire d'autres initiatives dans la loi pour assurer leur pérennité, comme le Programme de contestation judiciaire ainsi que la corédaction et l'interprétation bilingue des lois.

« Le fait de codifier est naturel et pourrait servir d'inspiration aux autres législatures, a suggéré au comité l'avocate Karine McLaren, de l'Université de Moncton, parce que son objectif est d'assurer la pleine participation des deux groupes linguistiques à l'élaboration même des projets de loi. »

Selon elle, il serait normal de favoriser cette approche au gouvernement fédéral et au Nouveau-Brunswick, qui ont conféré un statut égal aux deux langues officielles.

La modernisation serait l'occasion d'élargir au plan national les obligations du bilinguisme judiciaire « en améliorant la collaboration et en offrant un appui direct aux organismes responsables d'assurer l'accès égal à la justice dans les deux langues officielles ».

Le deuxième enjeu du rapport vise cet accès, d'abord à la Cour suprême. D'après les sénateurs, le message au sujet du bilinguisme obligatoire des juges est prioritaire. Le fédéral doit aussi avancer « dans sa réflexion concernant la nomination des juges des cours supérieures et des cours d'appel ».



Le sénateur René Cormier est président du Comité sénatorial permanent des langues officielles. (Crédit photo : Sénat du Canada)

Identifier clairement dans la loi un chef de file

Le rapport préconise un continuum au sein du système pour favoriser « la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais dans l'ensemble du pays ».

Il recommande « une approche systémique et adaptée à la complexité du système de justice ».

Dans son mémoire, l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario a dénoncé l'incohérence « que les justiciables et les avocats puissent se présenter à tous les niveaux de cours dans la langue de leur choix, c'est-à-dire en français, à l'exception du plus haut tribunal du pays ».

Sur la coordination de la mise en œuvre de la loi, le troisième enjeu, les témoignages sont clairs sur l'importance de revoir les mécanismes. C'est un message répété sur le rôle clé que pourrait jouer une agence centrale.

Étant donné la complexité du régime, a souligné le président de la Fédération des juristes d'expression française, Daniel Boivin, il est crucial d'identifier clairement dans la loi un chef de file.

Le libellé peut occasionner des interprétations douteuses

« Il nous faut quelqu'un qui sera en mesure de créer une agence centrale forte, qui pourra donner un sens de direction clair pour l'administration de la justice, afin que l'ensemble des institutions fédérales soient capables de réagir dans la même direction. »

Le comité a également retenu l'urgence de préciser l'étendue des obligations relatives à certaines parties de la loi afin d'assurer une application cohérente sur le terrain. Le milieu juridique a constaté en 2018 comment le libellé actuel peut occasionner des interprétations douteuses. Un jugement de la Cour fédérale, mis en œuvre par le commissaire aux langues officielles, a conduit au rejet de plaintes.

Le chercheur spécialisé sur la Partie VII, Érik Labelle Eastaugh, de l'Université de Moncton, propose d'élaborer des normes juridiques en consultation avec les communautés en situation minoritaire.

« Le problème à la base, c'est que la Partie VII est formulée en termes tellement généraux que, lorsqu'on se retrouve devant les tribunaux et qu'il y a un désaccord avec une institution fédérale, c'est trop facile pour le ministère de la Justice ou pour le gouvernement d'adopter une interprétation minimaliste de ses obligations. »

Le Comité sénatorial a lancé son étude sur la modernisation en 2017, un an avant l'annonce formelle du premier ministre Trudeau d'une révision législative.

Affaires

Former les jeunes aux affaires

Le CDÉTNO développe un projet pilote à St-Cyr et Boréale.

Denis Lord

L'initiation des jeunes à l'entrepreneuriat est un des projets pour lesquels le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO) a reçu 284 000 $ de l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor), un montant qui a été annoncé la semaine dernière par le député Michael McLeod, mais qui a été reçu il y a quelques mois déjà.

Ce projet-pilote, pour lequel le CDÉTNO cherche un employé à temps plein, sera ouvert cet automne aux élèves de 7e et de 8e des écoles Allain St-Cyr et Boréale.

« Nous allons non seulement les introduire aux notions d'entrepreneuriat, explique le directeur général du CDÉTNO, François Afane, mais nous allons leur donner une sorte d'immersion. »

Les créateurs de demain

« Les jeunes vont créer un projet et le gérer, poursuit-il. Ils vont comprendre ce que ça prend pour créer un logo, une campagne de marketing, prendre des décisions, vendre un produit, etc. »

Ces jeunes seront encadrés par des bénévoles expérimentés, membres du CDÉTNO ou de la communauté des affaires.

Le CDÉTNO anticipe faire une large place dans ce projet aux jeunes issus de l'immigration.

« Il faut, assure M. Afane, les inclure et les exposer aux occasions d'emploi et à la création d'entreprise au Canada. C'est peut-être là que nous allons trouver les créateurs des technologies du futur. »

Selon la réponse, le projet sera étendu à d'autres écoles et à d'autres groupes d'âge.

M. Afane parle même de la maternelle. Ce type de projet, prétend-il, a beaucoup de succès dans le nord de l'Ontario, tant chez les francophones que les anglophones.

Tourisme

Parallèlement, le CDÉTNO continue à œuvrer au développement du tourisme francophone aux TNO, celui de l'expérience chasse et pêche, mais aussi celui des conférences.

L'organisme s'affaire à mesurer la connaissance qu'ont des TNO les Canadiens français, particulièrement ceux des régions d'Ottawa et de Montréal.



Le directeur général du CDÉTNO, François Afane. (Crédit photo : Denis Lord)

L'étude devrait être terminée d'ici cet été et aidera à mieux cibler les touristes à l'avenir. Le CDÉTNO œuvre aussi à attirer aux TNO des journalistes spécialisés dans les créneaux liés au tourisme afin qu'ils contribuent à faire connaitre la région dans les marchés francophones.

Les subsides reçus par le CDÉTNO couvrent 2018-2020.



En images







Le tournoi récréatif First Air de Yellowknife s'est déroulé du jeudi 18 avril au dimanche 21 avril 2019 sur les trois surfaces de glace de Yellowknife : l'aréna communautaire de Yellowknife, ainsi que les patinoires Ed Jeske et Shorty Bown du Multiplex.

1. Dans la division A, c'est l'équipe des Weaver & Devore Marauders qui a remporté le trophée pour une seconde année de suite. L'équipe a battu les Diggerz Bandits de Hay River en seconde prolongation (5-4).

2. Dans la division B, Josh Round de l'équipe des Dawson Creek Canuks n'a laissé passer qu'un but lors de sa finale victorieuse contre le Iqaluit HC.

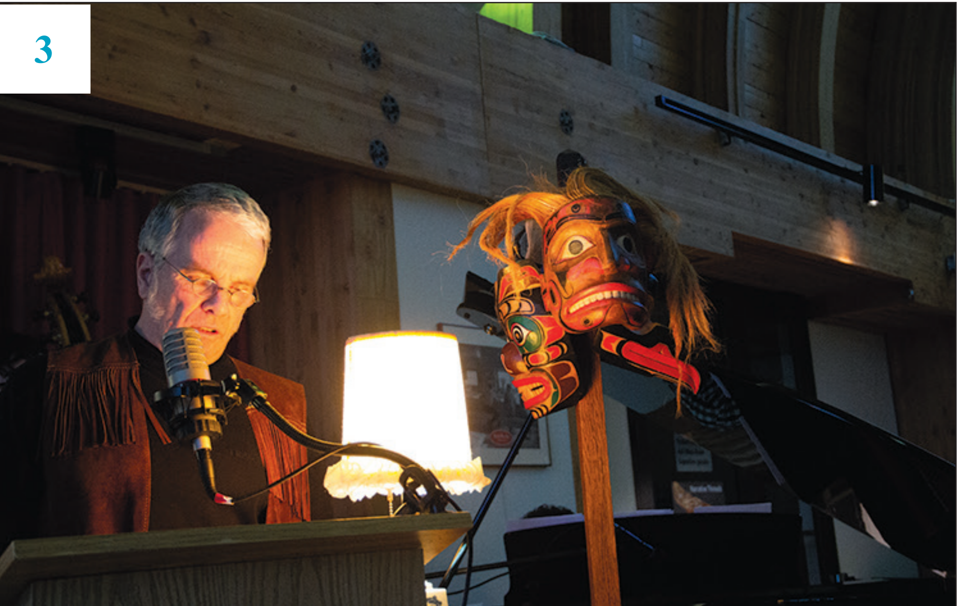
3. L'ambiance était parfois survoltée durant les joutes sur la patinoire Ed Jeske.

(Crédit photos : Tristan Guerrero)

En images







Enregistré en public le 17 avril 2019 depuis le Centre du Patrimoine septentrional Prince de Galles à Yellowknife, Radio Taïga a présenté une soirée d'histoires sur les artéfacts qui nous touchent. D'une rame de canoë, à une langue, d'un son que l'on fait avec sa bouche à un livre vieux de plusieurs centaines d'années, des conteur·euse·s se sont succédé pour faire sonner un nouveau Cabaret Taïga.

1. Avec Janna Graham, Sean Robson et Andrew Jossa en arrière-scène, Nicolas Servel parle de la symbolique du Ghetto blaster *dans la banlieue de Lyon.*

2. L'archiviste des Territoires du Nord-Ouest, Erin Suliak a présenté plusieurs de ses trésors. Ici, le journal du prospecteur acadien Ulric Spud Arsenault.

3. Fidèle à ses amours, André Noureau a partagé sa passion pour les contes autochtones. Son artéfact était un totem qu'il a dit Culte-uellement approprié.

(Crédit photos : Denis Lord)

10e édition du Gala Trille d'or

Récolte printanière musicale sous le signe de la nouveauté

Symbole floral de l'Ontario et du printemps naissant, le trille donne aussi son nom tous les deux ans au gala récompensant, non seulement les artistes franco-ontariens, mais également ceux venus de l'Ouest canadien, de l'Acadie et même du Québec.

André Magny (Francopresse)

Natalie Bernardin est en poste depuis 10 ans à l'Association des professionnels de la chanson et de la musique (APCM). À titre de directrice générale, elle est bien placée pour constater l'éclosion de la musique francophone. Pas celle qui se joue à minuit pour respecter les quotas du CRTC, mais celle qui occupe le devant de la scène. À l'époque, elle se rappelle que « ce n'était pas toutes les catégories qui pouvaient avoir leurs cinq artistes nommés. Maintenant, les dossiers entrent beaucoup plus. Ça témoigne de la richesse de la scène artistique. »

Nouveautés

Parmi les nouveautés de la 10e édition, le 2 mai prochain, les incontournables catégories « meilleur interprète masculin » et « meilleure interprète féminine », fusionneront et aboliront la distinction des genres. Avec le Trille Or « Artiste solo », le gala récompensera tout simplement le ou la meilleure artiste tous genres confondus.

Cette ouverture, qui se veut inclusive, s'adresse aussi aux genres musicaux. Les portes du gala s'ouvriront aux styles musicaux. Sept en tout. Un Trille Or sera remis à l'artiste solo ou groupe s'étant le mieux démarqué en musique pour enfant, jazz, rock, *roots*, musique urbaine, gospel et pop. Deux autres catégories font également leur apparition dans le tableau final : la catégorie « diffuseur » et « initiative artistique ».

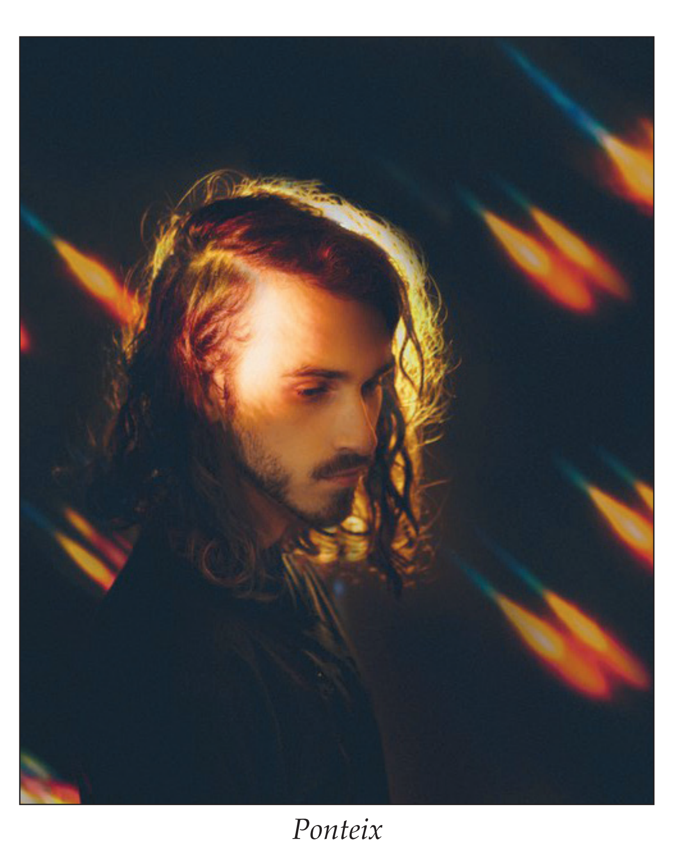
Au total, 33 différentes catégories souligneront le travail de plus de 160 artistes ou artisans.

La DG de l'APCM est également fière de dire qu'une centaine de personnes du monde de l'industrie culturelle font partie du jury. Quelques-uns viennent d'aussi loin que la France, la Belgique ou les États-Unis. Le processus de sélection des lauréats est d'ailleurs indépendant de l'APCM.

Se faire voir

Si le Gala a lieu le 2 mai à 20 h au Centre des Arts Shenkman à Orléans et est diffusé en direct sur Unis TV, l'évènement comme tel sera également précédé de quelques jours d'intenses activités proposées au milieu artistique. Des ateliers, des conférences, mais aussi des vitrines permettront aux artistes présents d'être vus par les diffuseurs de spectacles. Le public pourra également profiter de ces vitrines.

Quant au Gala comme tel, Natalie Bernardin précise qu'il y a encore des places qui sont disponibles. Les billets sont en vente au Centre des Arts Shenkman.



Ponteix



Marie-Clo



Joly (Courtoisies APCM)

Nominations des catégories

1. Artiste solo
Damien Robitaille
Étienne Fletcher
Jacobus
Mélissa Ouimet
YAO

2. Groupe
Amélie et Les Singes Bleus
Georgian Bay
Jérémie & The Delicious Hounds
Les Rats d'Swompe
Moonfruits

3. Auteur·e et/ou compositeur·trice
Cindy Doire
Damien Robitaille
Étienne Fletcher
Mclean
Moonfruits

4. Album
Alexis Normand – Alexis Normand
Céleste Lévis – Donne-moi le temps
Cindy Doire – Panorama
Damien Robitaille – Univers Parallèles
Mclean – Une dernière fois

5. EP
Billy Love Band – Billy Love Band
Étienne Fletcher – Face A
Marie-Clo – Faune
Mélissa Ouimet – Amours jetables
Vaero – Le nœud

6. Album de l'Acadie
Julie Aubé – Joie de vivre
Les Hôtesses d'Hilaire – Viens avec moi
Shaun Ferguson – Résilience
Simon Daniel – Nightcrawler
Vishtèn – Horizons

7. Découverte (artiste ou groupe)
Étienne Fletcher
Jérémie & The Delicious Hounds
Kimya
Les Rats d'Swompe
Marie-Clo

8. Découverte de l'Acadie
Chloé Brault
Émilie Landry
Julie Aubé
Marty pis les Roots
Pierre Guitard

9. Chanson primée
Damien Robitaille – Tout feu, tout flamme
Étienne Fletcher – Chérie, Chéri
Mélissa Ouimet – Amours jetables
Rayannah – En attendant demain
YAO – Nomades

10. Spectacle
Damien Robitaille
Les Rats d'Swompe
Mehdi Cayenne
Règlement 17
YAO

11. Artiste solo ou groupe – Jazz
Janie Renée
Lucie D et les immortels
Suzanne Kennelly

12. Artiste solo ou groupe – Rock
Étienne Fletcher
Les Rats d'Swompe
Mélissa Ouimet

13. Artiste solo ou groupe – Roots
Ariko
Georgian Bay
Moonfruits

14. Artiste solo ou groupe – Musique urbaine
Jacobus
Kimya
YAO

15. Artiste solo ou groupe – Pop
Cindy Doire
Damien Robitaille
Loig Morin

16. Coup de cœur des médias
Billy Love Band
Damien Robitaille
Georgian Bay
Les Rats d'Swompe
YAO

17. Export Ontario
Céleste Lévis
Damien Robitaille
Jacobus
Mehdi Cayenne
YAO

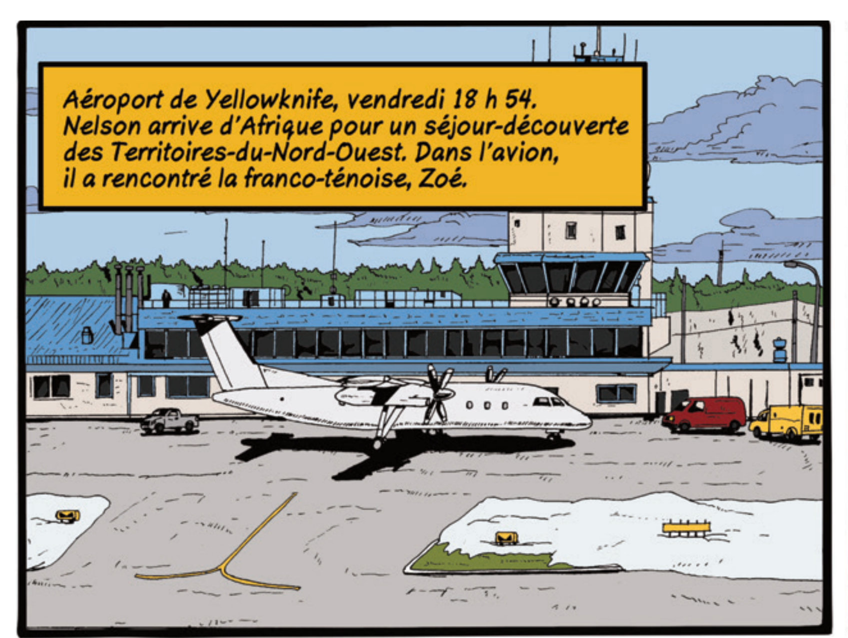
18. Export Ouest
Étienne Fletcher
Justin Lacroix
Ponteix
Rayannah
Shawn Jobin

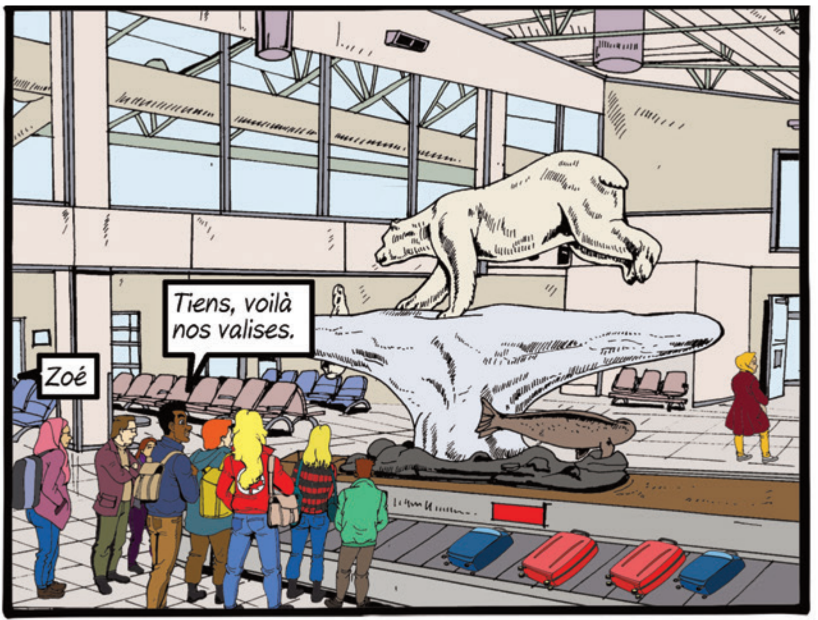
19. Export Acadie
Caroline Savoie
Cy
Danny Boudreau
Les Hôtesses d'Hilaire
Vishtèn

20. Export Québec
AUTOMAT
Cherry Chérie
FolkloFolie
Klô Pelgag
Les Tireux d'Roches

31. Prix hommage
Carmen Campagne

NELSON AUX TNO





!!
Mom...

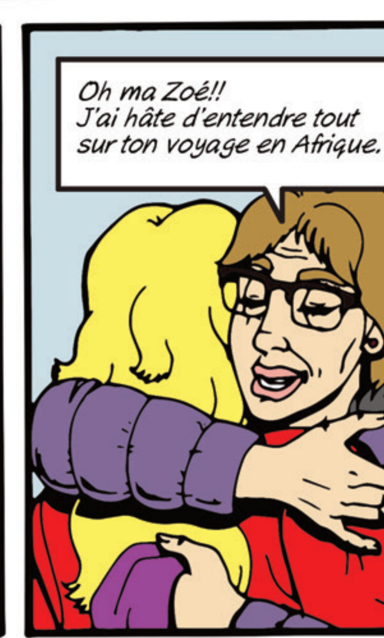






PLANCHE 1

Une création de LA LIBERTÉ

Illustrations de Tadens Mpwene

Colorisation de Véronique Togneri

Scénario de L'équipe de La Liberté

Sur une idée originale de Sophie Gaulin

CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL 

Financé par le gouvernement du Canada | Canada

Nelson aux TNO, une bande dessinée en douze épisodes à lire toutes les deux semaines dans les pages de *L'Aquilon*.

Politique internationale

La révolution portée par des femmes à l'image des mères reines de l'histoire

Dix jours après la destitution du président en place depuis 1989, la révolution au Soudan connait de nouvelles tensions. En décembre à Khartoum, Amal Madibbo a vécu la récente mobilisation des Soudanais.

Jean-Pierre Dubé (Francopresse)

Dix jours après la destitution du président en place depuis 30 ans, la révolution soudanaise connait de nouvelles tensions suivant la rupture des pourparlers entre l'armée et les organismes civils. Les chefs populaires ont refusé le 22 avril la demande du Conseil militaire de mettre fin aux manifestations et de lever les barricades. La sociologue Amal Madibbo a participé en décembre à la mobilisation des Soudanais.

« Quand le gouvernement a voulu tripler le prix du pain, c'est là que ça a commencé, relate la professeure de l'Université de Calgary. C'était la fin de la patience. On sentait vraiment qu'on devait mettre un terme au régime. »

Amal Madibbo était de retour au Soudan, comme chaque année, pour enseigner bénévolement dans son pays d'origine. « J'étais à l'Université de Khartoum, on nous a demandé de quitter. On sentait la tension. On savait que quelque chose arrivait. J'étais là le 19 décembre quand les manifs ont débuté. »

« En voyageant dans trois régions du pays, j'ai vu que cette fois la révolution était différente, elle était nationale. On était prêt à renverser le régime : *enough is enough!* Ce n'était pas seulement urbain, mais rural, il y avait des hommes et des femmes, de toutes les classes sociales. La diaspora – environ cinq-millions de personnes - était déjà mobilisée. J'étais très heureuse d'être là. »

Un dialogue entre l'armée et la classe politique

Depuis le début du mois d'avril, des milliers de manifestants occupent la place devant le quartier général de l'armée à Khartoum. Le 8 avril, le mouvement est marqué par les photos devenues virales de Alaa Salah, visage à découvert, debout sur une voiture. L'étudiante de 22 ans en architecture chante et soulève la foule de la capitale.

« Alaa est devenue une icône, reconnait Amal Madibbo. Elle n'aurait pas fait ça si elle n'était pas entourée par des centaines de femmes. Elle a confirmé leur rôle clé dans la révolution. Elles essaient d'incarner les grandes mères qui ont lutté contre la dictature et les mères reines de l'histoire nubienne (de l'Antiquité). »

Vint ensuite le coup d'État militaire, le 11 avril. Le président Omar el-Béchir est destitué et le ministre de la Défense met en place un gouvernement de transition jusqu'à la tenue d'élections libres en 2021. Le lendemain, le Conseil militaire annonce que le futur gouvernement sera civil et il s'engage à un dialogue entre l'armée et la classe politique.

« Le peuple ne veut pas de ce conseil transitoire »

Deux ans, c'est trop long, estime Amal Madibbo. Les Soudanais attendent depuis le renversement du gouvernement démocratique en 1989. Le pays vit une période de transition politique et tout peut arriver, selon la professeure de sociologie des révolutions et mouvements sociaux.

« On veut un gouvernement entièrement civil et on pense que c'est ce qui va arriver. »

« Le peuple ne veut pas de ce conseil transitoire. Déjà, on a mis le président déchu en prison, un geste remarquable de la part des militaires. On demande que l'armée fasse ce qu'elle doit faire : protéger la souveraineté du pays. Les manifestants sont déterminés, ils ne vont pas mettre fin aux *sit-in*. »

Le Canada compte 16 300 citoyens d'origine soudanaise

Le Soudan est situé en Afrique du Nord, bordé par la Libye et l'Égypte au nord, la mer Rouge à l'est, la République centrafricaine à l'ouest et par le Soudan du Sud au sud.

L'arabe et l'anglais sont les langues officielles des 43 millions de Soudanais, à majorité de confessions musulmanes.

Amal Madibbo est née dans l'Ouest de la république, où l'on enseigne le français en raison de la proximité de pays francophones. Elle a quitté le Soudan pour des études universitaires en France et elle a émigré au Canada en 1992.

Selon le dernier recensement, le Canada compte quelque 16 300 immigrants du Soudan et du Soudan du Sud (indépendant depuis 2011).

Mais d'après la sociologue, ils seraient deux fois plus nombreux.



Cette photo du 8 avril d'Alaa Salah incarne la révolution soudanaise. L'étudiante de 22 ans en architecture chante et soulève la foule devant le quartier général de l'armée à Khartoum. (Photo du compte Twitter de Lana H. Haroun.)



L'autre vote

Les Prince-Édouardiens ont tranché ce 23 avril 2019, offrant les rênes d'un gouvernement minoritaire au Parti progressiste-conservateur (douze sièges). Le Parti vert devient la nouvelle opposition officielle (huit sièges). Les libéraux sont au troisième rang (six sièges).

Si le choix était revenu aux étudiants, c'est le Parti vert qui dirigerait le gouvernement minoritaire de l'Ile. En effet, plus de 5500 élèves des niveaux élémentaire et secondaire ont exprimé leur choix dans le cadre du programme Vote étudiant pour l'élection provinciale de l'Î.-P.-É. de 2019.

Le Vote étudiant

Les élèves ont suivi une formation qui leur a permis d'apprendre sur le processus électoral et leurs droits et devoirs civiques de citoyens. Ils ont fait des recherches sur les enjeux politiques et les plateformes des partis, ils ont formulé des questions qui ont été envoyées aux leadeurs des partis.

Voici les cinq questions qui ont été retenues. Les réponses des leadeurs des partis politiques sont disponibles sur la toile :

Les changements climatiques sont un vrai sujet de préoccupation. Quels sont les plans de votre parti pour les combattre ?

Si vous êtes élu premier ministre, quelle sera l'action principale que votre gouvernement mènera pour essayer de retenir les jeunes sur l'Ile ?

L'Ile connait actuellement une pénurie de médecins, quelle est votre solution à ce problème ?

Si vous êtes élu, que feriez-vous pour contrer l'insuffisance des ressources dans les écoles ?

Que prévoyez-vous changer si vous gagnez ?

Ils ont par la suite fait leur choix en votant pour des candidats officiels dans leur circonscription électorale locale.

Le 23 avril 2019, à 16 h, 42 écoles avaient soumis leurs résultats, représentant 26 circonscriptions. 5561 élèves ont voté.

Le vote étudiant porte au pouvoir Peter Bevan-Baker et le Parti vert remporte onze sièges. Dix sièges vont au Parti progressiste-conservateur qui forme ainsi l'opposition officielle tandis que le Parti libéral remporte quatre sièges et le NDP obtient un siège.

Le référendum

En marge de l'élection provinciale avait lieu le référendum sur la réforme électorale. Les élèves ont approuvé la réforme avec une nette majorité alors que les adultes rejettent de justesse le passage à un nouveau mode de scrutin de représentation proportionnelle.

Cependant, le nouveau gouvernement aura la décision finale sur cet enjeu, car selon les plus récents résultats, le camp du Non ne l'a emporté que par 51 % contre 49 % pour le Oui.

Or, les partis s'étaient entendus que le résultat du référendum sur le système électoral sera tranché si un camp l'emporte par plus de 50 % des votes dans au moins 17 des 27 circonscriptions.

Les différences entre les résultats du Vote étudiant et ceux de l'élection de leurs ainés sont intéressantes à plus d'un titre.

Il faut mentionner que le Vote étudiant en Alberta a donné les mêmes résultats que l'élection officielle, donnant un gouvernement majoritaire au Parti conservateur uni de Jason Kenney.

Ces élections parallèles sont organisées par un organisme de bienfaisance, non-partisan, dénommé CIVIX.

Cet organisme se donne comme mandat de former les jeunes Canadiens sur les enjeux politiques afin qu'ils puissent devenir des adultes informés sur la démocratie et leurs responsabilités de citoyens, ceci en leur faisant participer en temps réel aux choix de société qui auront un impact sur leurs vies.

Ils apprennent aussi à démêler le vrai du faux et la vérification de la crédibilité des sources à l'ère numérique pour devenir des consommateurs informés de l'information.

25 Aux jardins de la musique classique

Oscar Aguirre

Jean-Baptiste Lully est considéré comme étant la figure la plus importante du développement de la musique en France dans son siècle d'or, sous la gouverne de Louis XIV. Ce n'est pas lui qui compose la musique du *Ballet royal de la nuit*, mais il participe à l'œuvre en tant que danseur dans une des entrées avec le roi Louis XIV, avec qui il développe une amitié fondée sur ses talents de musicien et de danseur.

Il est introduit à la cour de Louis XIV une année avant la présentation du *Ballet royal de la nuit* à titre de violoniste dans l'orchestre privé du roi. C'est à partir de là qu'il commence sa carrière de compositeur.

En 1659, il est remarqué dans le monde musical grâce à son *Ballet d'Alcidiane* et à d'autres œuvres mineures et devient le compositeur attitré de la musique destinée aux présentations publiques du monarque.

En 1661, lorsque Louis XIV prend le pouvoir absolu et adopte l'image du soleil à titre de symbole royal, Jean-Baptiste Lully est nommé surintendant de la musique royale et directeur de l'orchestre royal de musique, composé de 24 violonistes. Cet orchestre accompagne le roi dans toutes ses présentations sociales. Sous la direction de Lully, l'orchestre intègre des instruments à vent tels que des hautbois, des flutes et des téorbes, ainsi que le clavecin. Lully compose pour l'orchestre des œuvres instrumentales.

Parallèlement à sa fonction de directeur, Lully est aussi créateur de la comédie-ballet, puisqu'il met en musique plusieurs des comédies de Molière (dramaturge et écrivain qui donna à la langue française ses lauriers), parmi lesquelles : *L'Amour médecin*, *Le Bourgeois gentilhomme*, *Monsieur de Pourceaugnac*, *George Dandin*, *Les* F*â*cheux, *Le Mariage forc*é et *Les Plaisirs de l'ile enchantée*.

Ce genre de ballet, qui commence à se diffuser en Europe, combine belle parole, comédie, danse et musique.

Parmi l'œuvre de Lully, on retrouve plusieurs motets religieux composés pour la chapelle privée de Louis XIV, des dizaines d'autres ballets composés avec le librettiste Benserade, et de nombreuses danses de cour : gavottes, menuets, rigaudons, sarabandes, passacailles et chacones.

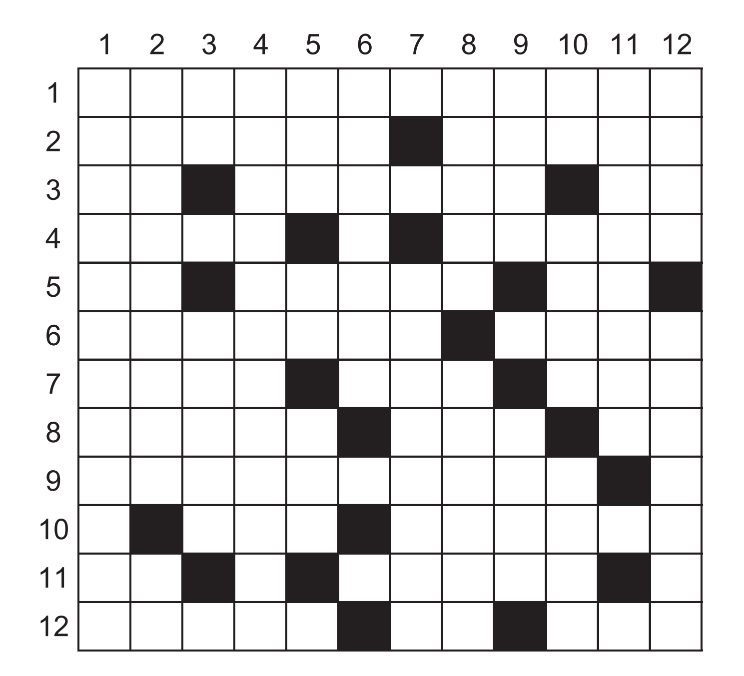
Jean-Baptiste Lully reste au service de Louis XIV jusqu'à sa mort en mars 1687 des suites d'une gangrène généralisée découlant d'une blessure à un pied. En effet, alors qu'il dirigeait un concert de l'orchestre royal, il se frappe un orteil avec le lourd bâton de direction dont il se servait pour battre la mesure en frappant le sol.

L'auteur anime Trésor de la musique classique *à 21 h, les dimanches et mercredis sur CIVR 103,5 FM et Radiotaiga.com.*



MOTS CROISÉS

N° 601



HORIZONTALEMENT

1. Indulgent.
2. Calibrer – Entoure.
3. Pouffé – Lait caillé – Familièrement.
4. Auprès de – Lichen.
5. Cela – Aversion – Ancienne ville de Chaldée.
6. Oiseau – Délicate.
7. Père de Jason – Habitation – Les tiennes.
8. Entouras d'une robe – Aride – Saint.
9. Qui ne peut être élu.
10. Plante herbacée – Secoue.
11. Sert à lier – Use.
12. Clairsemés – En matière de – Époque.

VERTICALEMENT

1. Distinguer.
2. Récolte des olives – Possessif.
3. Moi – Inventeur de la dynamite.
4. Ensemble des théories de Freud.
5. Roue à gorge d'une poulie – Avant-midi – Situé.
6. Désagrégation.
7. Malsain.
8. Qui est à l'état naturel – Fragment.
9. Propres – Mollusque bivalve.
10. Strontium – Obscurité – Prince troyen.
11. Situés en dedans.
12. Défunte – Qui affectionne le culte exclusif de la beauté formelle.

RÉPONSE DU N° 601

C	O	M	P	R	E	H	E	N	S	I	F
A	L	E	S	E	R	■	C	E	R	N	E
R	I	■	Y	A	O	U	R	T	■	T	U
A	V	E	C	■	S	■	U	S	N	E	E
C	A	■	H	A	I	N	E	■	U	R	■
T	I	N	A	M	O	U	■	F	I	N	E
E	S	O	N	■	N	I	D	■	T	E	S
R	O	B	A	S	■	S	E	C	■	S	T
I	N	E	L	I	G	I	B	L	E	■	H
S	■	L	Y	S	■	B	R	A	N	L	E
E	T	■	S	■	E	L	I	M	E	■	T
R	A	R	E	S	■	E	S	■	E	R	E

Horoscope

SEMAINE DU 28 AVRIL AU 4 MAI 2019

Signes chanceux de la semaine : Taureau, Gémeaux et Cancer

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Il y aura toujours beaucoup de monde autour de vous. Heureusement, malgré qu'il y aura un peu de stress dans l'air, vous apprécierez le contact avec les autres. Vous goûterez tout autant le silence à la maison



TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Le temps exigera une gestion plutôt serrée de toutes vos activités. De plus, vous vous retrouverez avec beaucoup de responsabilités sur les épaules. Vous serez frappé par une illumination concernant votre carrière.



GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Des amis pourraient vous inviter à participer à un beau voyage prochainement. Peut-être entreprendrez-vous des démarches de nature plus spirituelle; un pèlerinage serait une aventure très enrichissante.



CANCER (22 juin - 23 juillet)
Vous ressentirez un puissant besoin de faire de grands changements autour de vous. Le quotidien et la routine risquent de vous ennuyer et vous aurez besoin de vivre votre vie de manière plus passionnante.



LION (24 juillet - 23 aout)
Ce n'est jamais facile de plaire à tout le monde, mais ce sera le genre de miracle que vous accomplirez. Au travail, vous parviendrez à effectuer une tâche ou à conclure une entente que l'on croyait impossible.



VIERGE (24 aout - 23 septembre)
Il y aura beaucoup de stress au bureau cette semaine. Vous êtes une personne forte et vous parviendrez à mettre de l'ordre dans toute cette pagaille avec délicatesse et humanisme.



BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Vous serez pratiquement acclamé par une foule, aussi bien au travail qu'au sein de votre communauté. Vous vous démarquerez significativement et vous serez mis sur un piédestal, à votre plus grand bonheur.



SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Il y aura sûrement beaucoup de gens qui se rassembleront chez vous. Si vous avez de jeunes enfants, ne vous étonnez pas que ceux-ci invitent également tous leurs petits amis aux activités que vous organiserez.



SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Vous en aurez beaucoup à raconter cette semaine. De plus, vous croiserez des amis que vous n'aviez pas vus depuis longtemps et vous entretiendrez la conversation pendant de longues heures avec ceux-ci.



CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Vous passeriez bien une partie de la semaine dans les boutiques, ne serait-ce que pour refaire votre garde-robe estivale. Vous vous laisserez influencer par vos amis dans cette aventure; ceux-ci vous feront abuser de la carte de crédit.



VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Vous serez très dynamique et vous mettrez de l'avant de nombreuses idées et autres initiatives. Vous réussirez à rassembler un groupe d'amis rapidement concernant un projet de grande envergure.



POISSONS (19 février - 20 mars)
Ne refusez pas les invitations pour ce qui est d'aller passer du temps dans un centre de soins ou un spa afin d'y recevoir un massage de détente. Vous avez grandement besoin de vous ressourcer et de vous reposer.